

CAP AAGA

1

CONDITIONS D'ADMISSION

Élèves issus prioritairement d'une classe de 3ème, 3ème prépa-métiers, 3ème SEGPA

2

QUALITÉS SOUHAITÉES

- Faire preuve d'organisation, d'adaptation dans son travail
- Communiquer avec les usagers, les professionnels, son employeur
- Travail en équipe

3

CHAMP D'ACTIVITÉS

Le titulaire est un professionnel qui accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en structures collectives.

Il participe au :

- Maintien de l'autonomie de la personne, de l'accompagnement adapté aux capacités, habitudes de vie mais également à la culture de l'usager
- A la mise en œuvre du projet personnalisé dans le cadre d'un travail d'équipe
- L'application des règles d'hygiène et de sécurité
- L'adoption d'une attitude professionnelle adaptée dans le respect de l'intimité de la personne et de ses croyances

4

LES PÔLES D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Pôles d'activité 1 : Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

(mise en place et service des repas, remise en état des matériels et des espaces collectifs, entretien du linge)

Pôles d'activité 2 : Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

(promotion de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, entretien et personnalisation de la sphère privée)

LES MATIÈRES GÉNÉRALES

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, mathématiques et physique-chimie, EPS, anglais, PSE, arts appliqués

5

CONTENU DE LA FORMATION

→ **PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL : 14 SEMAINES SUR LES 2 ANS (EN STRUCTURES COLLECTIVES SOCIALES OU MÉDICO-SOCIALES ACCUEILLANT DES PERSONNES ÂGÉES).**

PERSPECTIVES D'AVENIR

- MCAD (Mention Complémentaire d'Aide à domicile), formation en 1 an.
- Bacs professionnels (sur dossier)
- Diplôme d'Etat (DE) Accompagnant Éducatif et Social ou DE Aide Soignant
- Entrée dans la vie active

